

Conseil communal 26 mai 2016

Le bourgmestre Huub Broers et la conseillère Marina Sloodmaekers étaient excusés.

Aucune question ne fut posée par les membres du conseil.

Le conseil communal a pris connaissance du **rapport du comité de concertation** du 8 avril 2016 entre la commune et le CPAS. Celui-ci traitait entre autres du fonctionnement du service de nettoyage du CPAS. Le conseil du CPAS a décidé d'adapter les tarifs avec entrée en vigueur à partir du 1er juillet 2016.

Ensuite, la fonctionnaire en communication, Erika Brouwers, a été désignée comme **consultante interne en matière de sécurité** de la commune de Fourons (8 pour, 4 contre, 1 non valable). Elle mettra sur pied, en collaboration avec le consultant en sécurité externe du CPAS, une politique de sécurité et un plan de sécurité pour la commune. Il s'agit d'une obligation imposée par les Autorités flamandes. Cette tâche est non rémunérée.

Le conseil communal a approuvé les comptes annuels 2015 ainsi que le rapport annuel 2015 de l'**association interlocale "Plaatselijke Groep Haspengouw"** (8 pour, 4 contre, 1 non valable).

Il a en outre approuvé l'ordre du jour de l'**Assemblée générale d'Ethias** qui se tiendra le 17 juin 2016 et a désigné Jacky Herens en tant que délégué (8 pour, 5 contre).

De même, l'ordre du jour de l'**Assemblée générale de Limburg.net** qui se tiendra le 22 juin 2016 a été approuvé (8 pour, 4 contre, 1 non valable).

L'ordre du jour de l'**Assemblée générale de De Lijn** (8 voix pour, 4 voix contre, 1 voix non valable) ainsi que l'ordre du jour de l'**Assemblée générale du Watergroep** (8 pour, 4 contre, 1 non valable) ont été approuvés.

Le conseil a pris connaissance de l'approbation par le gouverneur de l'adaptation de l'**organigramme de la ZP de Fourons** que le conseil avait approuvé au cours de la séance du 28 janvier 2016.

La **déclaration de vacance de poste d'un commissaire et d'un inspecteur-services généraux** au sein de la ZP de Fourons a été approuvée (12 pour, 1 non valable).

A cette fin, une **commission de sélection** a également été composée et approuvée (chaque fois par 8 voix pour, 1 contre, 3 abstentions et 1 non valable).

En outre, la **mise à disposition d'un inspecteur** pour la ZP de Fourons depuis une autre zone de police a été prolongée pour une période de six mois (10 pour, 2 abstentions et 1 non valable).

Dans la **partie à huis clos** de la séance, l'incapacité de travail permanente d'un membre du personnel de la police a été approuvée et le point de non-consensus du collègue relatif à un lotissement a été discuté et approuvé.